

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF AU CONCOURS ARCHITECTURAL
N° 470/2024/CSL-MANBAA-MOEA**

Objet : Étude architecturale et suivi des travaux de réalisation du Complexe sportif et de loisirs "Al Manbaa" sis à la Commune de Tit Mellil à Casablanca.

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMÉNAGEMENT S.A.
2. Date d'ouverture des plis : Lundi 22 juillet 2024 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Avis N° 1 :
 - o Journal n° 1 : ASSABAH, Édition du 21/05/2024
 - o Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 21/05/2024
 - Avis de report :
 - o Journal n° 1 : AL AKHBAR, Édition du 19/06/2024
 - o Journal n° 2 : L'ÉCONOMISTE, Édition du 19/06/2024
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 21/05/2024 et le 19/06/2024
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 21/05/2024 et le 19/06/2024
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Code des architectes	Identité des architectes
1	AHLAFI Mohammed Amine Architecte
2	Abderrahim KASSOU Architecte
3	AGENCE D'ARCHITECTURE Ayoub ABOUELFARAJ
4	ARCHI SBAI Architecte
5	Groupement ATELIER MZ - MAI ATELIER - ATELIER DAHMANI ARCHITECTS
6	BEKKALI Youssouf Architecte
7	Chakib BENABDELLAH Architecte
8	Zoubair ZEROUALI Architecte (ARCHI NOBLE SARL)

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'ouverture des emballages :
 - ✓ Néant
8. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Projets :
 - ✓ Néant

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Code des architectes	Identité des architectes
1	AHLAFI Mohammed Amine Architecte
2	Abderrahim KASSOU Architecte
3	AGENCE D'ARCHITECTURE Ayoub ABOUELFARAJ
4	ARCHI SBAI Architecte
5	Groupement ATELIER MZ - MAI ATELIER - ATELIER DAHMANI ARCHITECTS
6	BEKKALI Youssouf Architecte
7	Chakib BENABDELLAH Architecte
8	Zoubair ZEROUALI Architecte (ARCHI NOBLE SARL)

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Code des architectes	Identité des architectes	Taux d'honoraires en % HT
1	AHLAFI Mohammed Amine Architecte	4,50
2	Abderrahim KASSOU Architecte	4,00
3	AGENCE D'ARCHITECTURE Ayoub ABOUELFARAJ	4,40
4	ARCHI SBAI Architecte	4,50
5	Groupement ATELIER MZ - MAI ATELIER - ATELIER DAHMANI ARCHITECTS	4,50
6	BEKKALI Youssouf Architecte	4,00
7	Chakib BENABDELLAH Architecte	4,50
8	Zoubair ZEROUALI Architecte (ARCHI NOBLE SARL)	4,50

12. Classement des architectes en fonction de l'offre la plus avantageuse :

Classement	Architectes
1	Abderrahim KASSOU Architecte
2	AHLAFI Mohammed Amine Architecte
3	BEKKALI Youssouf Architecte
4	AGENCE D'ARCHITECTURE Ayoub ABOUELFARAJ
5	Chakib BENABDELLAH Architecte
6	Groupement ATELIER MZ - MAI ATELIER - ATELIER DAHMANI ARCHITECTS
7	ARCHI SBAI Architecte
8	Zoubair ZEROUALI Architecte (ARCHI NOBLE SARL)

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
Abderrahim KASSOU Architecte	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 06/09/2024

Fait à Casablanca, le 09/09/2024

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

